

## **CONVENTION RELATIVE AUX MODALITÉS D'EXÉCUTION DU PROJET URBAIN PARTENARIAL « RUE DES ABATTOIRS » CONCLUE ENTRE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION DU PAYS DE GEX ET LA COMMUNE DE GEX**

Une convention de Projet Urbain Partenarial (PUP), relative à un projet immobilier situé rue des Abattoirs à Gex, a été signée entre la Communauté d'agglomération du Pays de Gex et la société SLC PITANCE le 9 juillet 2021. Le président de la Communauté d'agglomération a été autorisé à signer cette convention par délibération du conseil communautaire du 8 juillet 2021.

Une seconde convention relative aux modalités d'exécution de la convention de Projet Urbain Partenarial « rue des Abattoirs » a été conclue entre la Communauté d'agglomération du Pays de Gex et la commune de Gex.

Le maire de la commune de Gex a été autorisé à signer cette convention par délibération du conseil municipal du 2 octobre 2023.

Le président de la Communauté d'agglomération du Pays de Gex a été autorisé à signer cette convention par délibération du conseil communautaire du 20 décembre 2023.

Ces conventions sont consultables au siège de la Communauté d'agglomération du Pays de Gex et en mairie de Gex aux jours et heures habituels d'ouverture.